

(Tract n°131-cac / IPNS / Avril 2019 / Courriel: sudtc.62@orange.fr / Tél.: 07/77/30/47/21 & 03/21/97/58/98)

Chez nous, vous avez le droit de savoir :

Compte rendu du Comité Technique (CT) du 3 avril 2019 de la CAC :

Était principalement au programme de ce CT :

* **La Délégation de Service Public (DSP) de la station de ravitaillement de l'aéroport de Marck :** Une présentation par notre fée Clochette des bienfaits de passer par une DSP sous le label de concession de service a été faite.

Les raisons invoquées est son développement, son attractivité pour les usagers mais aussi également de recentrer les pompiers à leur mission principale qui est la sécurité. Cela fait penser à la SNCF, à force de recentrer ses missions vers son cœur de métier (comme ils disaient), ils l'ont privatisée tout bonnement ! Mais ils nous prennent vraiment pour des billes !?

Actuellement 200 000 € HT ont été investis pour la modernisation de l'aéroport ce qui va permettre au futur prestataire de s'installer confortablement, de poser ses pieds sous la table et de tirer profit de tout cela. Une DSP ne vient pas pour faire le service public, mais bien du profit !

Sud par les biais de ses quatre représentants ont exprimé clairement leur refus de privatisation au sein de tout service, car nous sommes convaincus que l'agglomération pouvait prendre cela en charge, mais pour cela, il faudrait que celle-ci prenne une autre orientation et embauche !

Les camarades de la CGT par le biais de leur secrétaire ont exprimé leur désaccord également sur la privatisation de ce service, mais n'ont pas assumé leur discours au moment du vote une nouvelle fois, ils se sont abstenus tout en demandant tout de même que soit précisé dans le PV à venir qu'ils étaient en désaccord sur la privatisation... Nous ne parlerons même pas du représentant de Force ouvrière Territoriale qui non seulement ne s'est pas exprimé tout au long du CT, mais a conclu sa présence pas un vote d'abstention aussi.

* **La présentation du bilan du plan de formation 2018 :**

Nous n'avons pu avoir toutes les explications car M. Cambry n'était pas intéressé (eh oui...) et était pressé de raccourcir le CT ... Oui, notre cher président était visiblement plus occupé par son téléphone que par les plans de formations, un manque de respect flagrant une fois de plus de sa part. Il a même demandé à la responsable du service Formation de couper court et passer à la suite. C'est dommage parce qu'elle était intéressante, elle...



-
Dans ce plan de formation, a été abordé un sujet très important aux yeux de SUD et de ses représentants, les reclassements. Pour les agents en reclassement et si un besoin est décelé, l'agent bénéficie alors prioritairement dans les 6 mois de son affectation de formations indispensables à la maîtrise de son nouveau poste. Et il faut bien le dire, que ce soit à la CAC, à la ville ou au CCAS, les moyens mis pour reclasser sont bien trop insuffisants et ces attentes engendrent frustration, stress et atteinte à l'intégrité physique et morale des agents ! Oui, nous n'avons les mêmes priorités !

Compte rendu global de la CAP du 4 avril 2019 :

Élus en CAP B et CAP C grâce à vous, il est normal dans le respect des textes, que nous vous informions du grand foutoir dont il s'agit :

- Impossibilité pour les membres de la CAP de préparer correctement la défense de l'ensemble des agents car les documents nécessaires pour que chacun des membres puisse émettre son avis ne sont pas fournis contrairement aux textes réglementaires ! Déjà au dernier mandat, nos élus avaient soulevé le problème, se voyant opposé un refus systématique. Sachez aussi que les représentants de la collectivité n'en sont pas destinataires non plus ! La carrière des agents mérite tout de même un autre traitement que cette caporalisation de la CAP ! Cette fois-ci, nous avons décidé de taper fermement du poing sur la table ! Et comme c'est le grand foutoir mais ça on vous l'avait déjà dit, le président de la CAP a fini par reconnaître que ce n'était pas légal promettant en CAP C, malgré l'opposition de la DRH, de mettre une salle à disposition pour venir étudier les documents, ce qui est mieux mais toujours pas satisfaisant réglementairement ! Et comme, nous n'en sommes plus à une absurdité, le même président refuse en l'état la mise à disposition à la catégorie B... Conclusion : Cela fait trop longtemps que cette tragi-comédie de CAP complètement vidée de leur substance dure, il faut y mettre un terme ! Nous ne lâcherons pas !

- Le comportement incroyablement méprisant de la DRH envers certains dossiers d'agents lors de cette CAP B n'est pas admissible et nous n'en resterons pas là !

- Lors d'une présentation ultra succincte (équivalent à la lecture de l'ordre du jour...) de certains dossiers, aux questionnements de SUD qui s'en suivirent, il s'avère que ni le président, ni la DRH, ni aucun des membres n'étaient en état de répondre mais ils connaissaient déjà leur vote !? Parfois, le président découvrait même de toute évidence le dossier lors d'une lecture difficile mais là encore, la décision était déjà prise...

Ce mépris des agents et de leur carrière n'est pas acceptable, tout cela n'a que trop duré, et c'est avec votre soutien que nous nous engageons pour changer les choses !

Vous pouvez toujours contacter nos représentants si vous voulez apporter tout élément permettant de vous défendre contre l'injustice :

CAP C : Hélène COUVREUR (Ville), Carl BETTINGER (CCAS), Claudine BACQUET (CAC), DELASSUS Mickaël(CAC), Gérard QUEVA (CAC) & Frankie BREBION (CAC) / CAP B : Gilles REMBOTTE (Ville) & Nathalie FERRARA (CAC)

(Rappel : Il est aussi possible de nous contacter sur le blog : <http://blogsudct.free.fr/>)

« Je m'engage à ne pas privatiser avez-vous dit ? »

À chaque privatisation, c'est la solidarité nationale qui est mise à mal pour le plus grand profit des accapareurs, pour le plus grand malheur de ceux qui souffrent ! Voici la liste :



Ville de Calais : La tonte des espaces verts, les ateliers forge et menuiserie, de la voirie, l'entretien de certaines écoles, du CLSH Coluche, le lettrage du Patrimoine, la fonte des effectifs des ateliers rue de Toul de la forge à la menuiserie en passant par la peinture qui voient leurs missions partir au privé, etc. Tous les métiers sont touchés !

CAC : Le nettoyage des piscines, le laboratoire de l'assainissement, la mission liée à la station de ravitaillement de l'aéroport station, etc.

CCAS : Quelques 1/4 des missions dévolues aux aides à domiciles (et sans l'intervention de SUD, c'était la totalité!), de grosses craintes sur le SATAPH !

Jack Sparrow et le capitaine Vandamme vont-ils participer à couler le bateau assainissement ?

Comme le capitaine Jack Sparrow aime si bien le dire : « *Le service de l'assainissement est un bateau, et pour avancer, il faut tous ramer dans le même sens* » !

Malheureusement, entre les bruits de couloirs et ce ressenti de magouilles, mensonges, incompétences et malhonnêtetés, il est vraiment difficile de croire en ce rêve quand les officiers et sous-off' ne privilégient que leur carrière au détriment de la vie harmonieuse du bateau : Agents non remplacés, règlement d'astreinte aberrant et injuste, absence totale de reconnaissance professionnelles pour les matelots ! Bien sûr, nous ne pouvons pas compter sur le commandant Vandamme des Mers, qui hormis les belles promesses, brille par son absence et son indifférence... Jack Sparrow a bien raison de dire que le service assainissement est un bateau mais il a juste oublié de préciser qu'il coule...

